

**DELIBERATION N° 2023-07
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13
Date de convocation : 24 mars 2023

SEANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.
La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Luc PLANCHARD, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE

Absents excusés : M. Serge BULIN donne pouvoir à M. Damien GAILLETON
M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Cyrille MARLE
M. Philippe GRILLOT donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Absents : M. Loïc LAUBIER,
M. Pascal BIZOUARNE

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Echange de parcelles C78 et C79 entre la commune et M. SEPTIER Mickaël

La commune possédant la parcelle cadastrée C78 rue de Vergennes – Passy-les-Tours 58400
VARENNES-LES-NARCY

M. SEPTIER Mickaël possédant la parcelle cadastrée C79 sis 15 rue de Vergennes – Passy-
les-Tours 58400 VARENNES-LES-NARCY

Les lots étant d'une égale valeur, il a été décidé d'un accord commun et après conseil pris
auprès du notaire, d'échanger les parcelles C78 et C79.

Il est précisé que les frais de notaire seront supportés par la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires pour l'exécution de cet échange.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les
Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Luc PLANCHARD



Le Maire,
Alain BAUGET

